



Conditions générales de vente

Les présentes conditions de vente sont conclues, d'une part, par :

Olivier LAMBEY, 137, bd de Longchamp, 44300 NANTES (FRANCE), titulaire du numéro SIRET : 390 784 239 00027 et ci-après dénommé « le Traducteur »,

et, d'autre part, [nom et adresse du client], souhaitant recourir à ses services et dénommé ci-après « le Client ».

1. Application des conditions générales, opposabilité

Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente (disponibles sur demande ou sur www.fideum-translations.com) à l'exclusion de tout autre document.

Aucune condition particulière ne peut prévaloir contre les conditions générales de vente, sauf exception formelle et écrite figurant sur le devis devenu ferme et définitif.

L'exécution de toute prestation par le Traducteur implique de la part du Client l'acceptation des présentes conditions générales, et la renonciation à ses propres conditions générales d'achat. À défaut d'acceptation expresse, toute condition contraire sera donc inopposable au Traducteur, quel que soit le moment où elle a pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le Traducteur, à un moment, ne se prévale pas de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

2. Passation des commandes, devis

Chaque commande du Client est précédée d'un devis gratuit établi par le Traducteur sur la base des documents à traduire fournis ou des informations communiquées par le Client.

Le devis adressé par le Traducteur au Client par courrier postal, télécopie ou courriel précise notamment :

- Le nombre de pages ou de mots soumis à traduction ;
- La langue de traduction ;
- Les modalités de détermination du prix de la prestation de traduction : cette dernière est facturée soit de manière forfaitaire (à la ligne, à la page), soit au temps passé (à l'heure), soit encore sur la base du tarif du prestataire en vigueur au jour de la réalisation du devis (au mot source, c'est-à-dire par mots contenus dans le texte à traduire, ou au mot cible, c'est-à-dire par mots contenus dans le texte traduit, tels que décomptés par le logiciel Word de Microsoft au menu Outils, option Statistiques) ;



- Le délai de livraison de la prestation de traduction ;
- Le format des documents à traduire en cas de demande de mise en page spécifique du document livré ;
- Les éventuelles majorations de prix appliquées notamment en raison de l'urgence, des recherches terminologiques spécifiques ou de toute autre demande sortant des prestations habituelles fournies par le prestataire.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner au Traducteur le devis sans aucune modification, soit par courrier postal ou télécopie signés avec la mention « bon pour accord » lorsque le devis lui a été adressé par télécopie ou par courrier postal, soit par retour de courriel avec l'expression de son consentement lorsque le devis lui a été adressé par courriel. À défaut de réception de l'acceptation du devis, le Traducteur se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation.

À défaut de confirmation de sa commande selon les modalités définies ci-dessus dans un délai d'un (1) mois à compter de la date d'envoi du devis, ce dernier sera réputé caduc.

Le Traducteur se réserve la possibilité, après en avoir informé le Client, de majorer les tarifs des prestations ou de ne pas respecter la date de livraison figurant sur la confirmation de commande initiale du Client et ce, notamment dans les cas suivants :

1. La modification ou l'ajout de documents supplémentaires par le Client postérieurement à l'établissement du devis par le Traducteur, auquel cas le Traducteur se réserve le droit d'ajuster le tarif en fonction du volume de texte supplémentaire constaté ou demandé ;
2. L'absence de documents lors de l'établissement du devis si celui-ci a dû être effectué sur simple communication du nombre de mots approximatif et d'un extrait du contenu.

À défaut d'accord express du Client sur ces nouvelles conditions de livraison ou de facturation, le Traducteur se réserve le droit de ne pas entreprendre sa prestation.

Sauf accord contraire indiqué sur le devis, les frais encourus pour la réalisation de la prestation (déplacements, envoi de courriers express, etc.) sont à la charge du client.

Toute décision de remise, de réduction ou d'application de tarifs dégressifs, selon un pourcentage ou un forfait (à la page, à la ligne ou à l'heure), demeure à la seule discrétion du Traducteur et ce, uniquement pour la prestation qui en est l'objet. Les remises ou rabais éventuellement accordés au Client ne sauraient en aucun cas faire naître un droit acquis pour des prestations futures.

3. Preuve

Aux fins de prouver l'existence de cette acceptation de devis, le Client admet de considérer comme équivalent à l'original et preuve parfaite, la télécopie, le courriel, la copie et le support informatique.



4. Acompte

Toute commande dont le montant hors taxes (H.T.) dépasserait 1000,00 € (mille euros) pourra être soumise à une demande d'acompte dont le pourcentage sera précisé sur le devis. Dans ce cas, l'exécution des prestations ne commencera qu'après encaissement de l'acompte.

5. Délai de livraison

Sous réserve de réception par le Traducteur de l'intégralité des documents objets de la prestation de traduction, le délai de livraison mentionné sur le devis n'est applicable qu'à la condition que le Client confirme sa commande selon les modalités définies à l'article 2 ci-dessus dans un délai de 3 (trois) jours ouvrés à compter de la réception du devis. Passé ce délai, la date de livraison peut faire l'objet d'une révision en fonction de la charge de travail du Traducteur. Tout devis réceptionné après 17:00 (dix-sept heures) sera considéré comme reçu le jour suivant. Si le jour suivant s'avère être un jour non ouvrable, la date prise en compte sera celle du premier jour ouvrable suivant.

6. Obligations du traducteur

Le Traducteur s'efforce de réaliser la traduction avec la plus grande fidélité par rapport à l'original et conformément aux usages de la profession. Il met tout en œuvre pour tenir compte et intégrer dans la traduction les éléments d'information fournis par le Client (glossaires, plans, dessins, abréviations). Le Traducteur décline toute responsabilité en cas d'incohérence ou d'ambiguïté du texte d'origine, la vérification de la cohérence technique du texte final relevant de la seule responsabilité du Client.

7. Obligations du client

Le Client s'engage à mettre à la disposition du Traducteur l'intégralité des textes à traduire et toute information technique nécessaire à la compréhension du texte et, le cas échéant, la terminologie spécifique exigée. En cas de manquement du Client à son obligation d'informer le Traducteur, celui-ci ne pourra être tenu responsable des éventuelles non-conformités ou d'un dépassement des délais.

Le Client dispose d'un délai de 10 (dix) jours ouvrés à compter de la réception de ses documents traduits ou relus pour manifester par écrit un éventuel désaccord concernant la qualité de la prestation. Passé ce délai, la prestation sera considérée comme ayant été dûment exécutée et aucune contestation ne pourra être admise. À cet effet, le client admet de considérer comme preuve de la livraison tout accusé de réception par voie postale, par télécopie ou par courriel.

8. Confidentialité

Le Traducteur s'engage à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance avant, pendant ou après la réalisation de sa prestation. Les originaux sont retournés au Client sur simple demande.



La responsabilité du Traducteur ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par l'Internet. Par conséquent, il appartient au Client d'informer le Traducteur, préalablement ou lors de la commande, des moyens de transfert qu'il souhaite voir mis en œuvre afin de garantir la confidentialité de toute information à caractère sensible.

9. Format

La traduction est livrée par courriel au format Word. Sur demande, elle peut être livrée par télécopie ou par courrier postal. Tout autre moyen de transfert ou format doit être expressément convenu entre les parties et pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

10. Responsabilité

En toute hypothèse, la responsabilité du Traducteur se limite uniquement au montant de la facture concernée.

En aucun cas le Traducteur ne saurait être tenu responsable des réclamations motivées par des nuances de style ou des modifications apportées à sa traduction sans son autorisation écrite.

Il est précisé que les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Leur inobservation ne peut entraîner de pénalités de retard. En toute hypothèse, la responsabilité du Traducteur ne saurait être engagée en raison de dommages directs ou indirects causés au Client ou à des tiers du fait d'un retard de livraison dû notamment à des cas de force majeure ou à d'éventuels retards d'acheminement par télécopie, courriel et autres moyens postaux.

11. Corrections et relectures

En cas de désaccord sur certains points de la prestation, le Traducteur se réserve le droit de corriger celle-ci en coopération avec le Client.

Lorsque la traduction doit faire l'objet d'une édition, le Traducteur recevra l'épreuve d'imprimerie pour relecture.

Sauf disposition écrite contraire, toute correction ou relecture fait l'objet d'une facturation supplémentaire sur la base du tarif horaire en vigueur.

12. Facturation

Toute commande fera l'objet d'une facture avec mention de la T.V.A. (au taux en vigueur) si applicable. La facturation s'entend document livré par courriel ou par la poste (au tarif lettre). Tout autre mode d'acheminement payant (Colissimo, Chronopost, DHL, etc.) sera facturé au coût réel.

13. Modalités de paiement

Ces conditions générales de vente faisant l'objet d'un accord conclu entre le Traducteur et le Client, le paiement du montant de la prestation ne saurait être soumis à la vérification, l'approbation ou le paiement de toute autre partie.



Sauf conditions particulières spécifiées sur le devis, les factures s'entendent établies net, sans escompte et payables à 30 (trente) jours à compter de la date d'émission de la facture, par virement bancaire ou via PayPal E-mail. La traduction reste la propriété du Traducteur jusqu'à réception du paiement complet.

En cas de paiement via PayPal, les frais de transaction sont à la charge du client. En cas de paiement par virement bancaire international (hors zone SEPA), l'intégralité des frais de change ou bancaires sont à la charge du client.

En cas de retard de paiement, les commandes en cours pourront être interrompues de plein droit jusqu'au paiement complet. Conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, le Client sera redevable, sans qu'aucun rappel préalable ne soit nécessaire, d'intérêts de retard appliqués au montant de la facture considérée et calculés au taux minimum de 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Viendra s'ajouter, conformément à l'article D.441-5 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire de 40,00 € pour frais de recouvrement.

14. Propriété intellectuelle

Le cas échéant, avant de soumettre un document pour traduction au Traducteur, le Client doit s'assurer qu'il en a le droit. Il doit donc être l'auteur du document original ou avoir obtenu l'autorisation écrite préalable de traduction de la part du détenteur des droits d'auteur du document.

À défaut, le Traducteur ne pourra en aucune façon être tenu responsable si tout ou partie des documents confiés par le Client venait à enfreindre le droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit d'un tiers ou toute réglementation applicable. Dans ce cas, le Client assumerait seul les éventuels dommages et les conséquences financières qui découleraient de sa seule négligence.

Par ailleurs, le Client reconnaît que la traduction obtenue par le Traducteur constitue un document nouveau dont les droits d'auteur sont co-détenus par l'auteur du document original et le Traducteur. En conséquence, en cas de prestations à caractère littéraire ou artistique, et sans préjudice de ses droits patrimoniaux sur son œuvre, le Traducteur se réserve le droit d'exiger que son nom soit mentionné sur tout exemplaire ou toute publication de sa prestation, conformément au code de la propriété intellectuelle, paragraphe L.132-11.

15. Annulation

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation, quelle qu'en soit la cause, signifiée par écrit au Traducteur, le travail déjà effectué sera facturé au Client à 100 % (cent pour cent) et le travail restant à effectuer à 50 % (cinquante pour cent).

16. Litiges et règlement amiable.

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.



Les parties s'engagent, en cas de litige de quelque nature que ce soit, à tenter un règlement amiable. À défaut, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nantes (44), dont dépend le siège social de Fideum Translations.

Fait à : Nantes

Le : 13/10/2015 | 15:09

Le Client

Le Traducteur

[Nom et titre]

Olivier LAMBEY,
Fideum Translations.

Signature :

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'O' and 'L' followed by a period.